



# RAQ: LE WATERLOO DE MASSE.

SÉCURITÉ D'EMPLOI

AUGMENTATIONS

ENTREPÔTS 29%

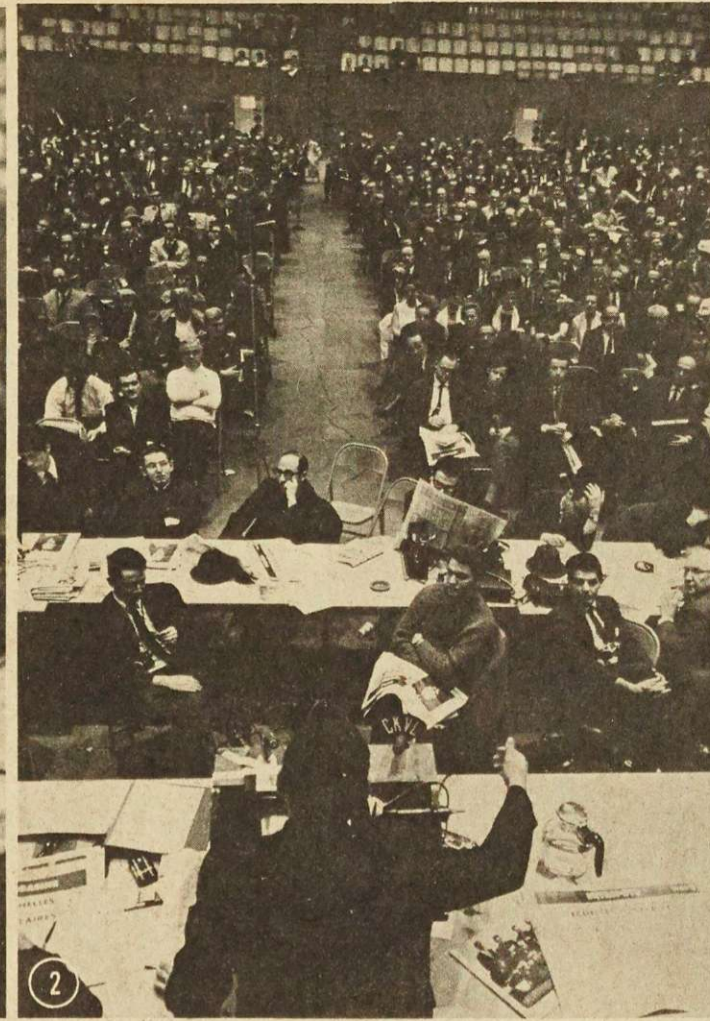
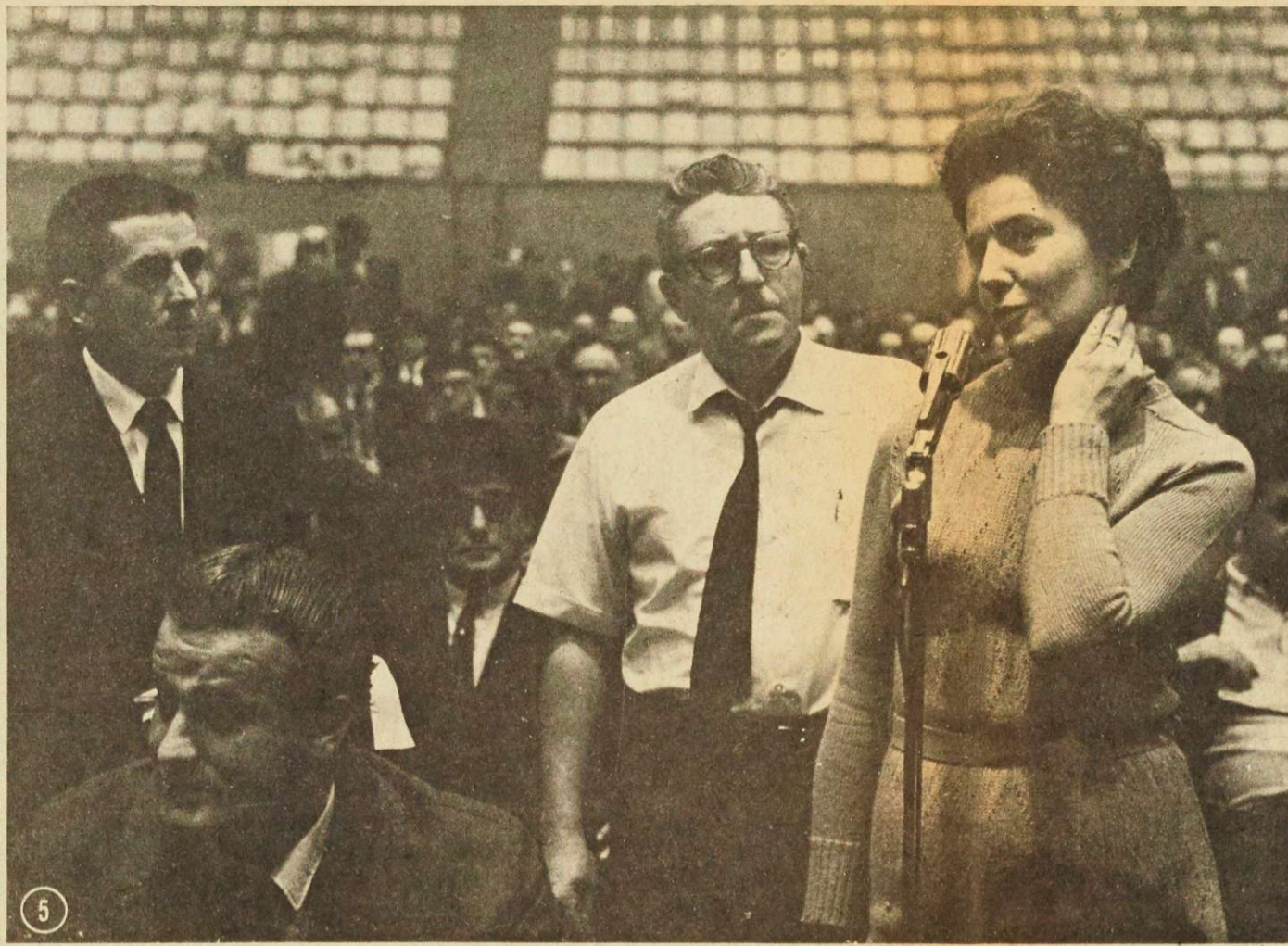
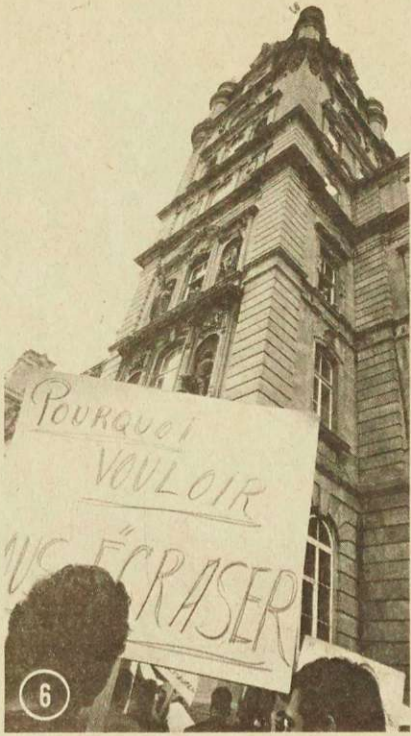
MAGASINS 26%

BUREAUX 23%

7 1/2% - 7 1/2%



ROBERT  
LAVAIL



- 1 — Comme un général à la tête de son armée, le président général du Syndicat, Raymond Morin a su inspirer à ses troupes la détermination de vaincre.
- 2 — Ils étaient 1,600 au centre Maisonneuve ce dimanche-là. Dans quelques heures tout serait terminé.
- 3 — A une assemblée tenue à Québec au cours de l'été cette gréviste a prouvé que les femmes étaient parmi les plus courageuses.
- 4 — Les présidents Marcel Pepin et Louis Laberge, de la FTQ, ont fait front commun devant le comité parlementaire des régies. Le président Raymond Laliberté, de la CEQ, s'est aussi joint à eux.
- 5 — Fleurette Dufour, une employée de bureau au Pled-du-Courant a été la secrétaire du directeur de grève à Montréal, Léo-Paul Gareau, pendant tout le temps du conflit. A ses côtés, Jean-Paul Lavigne.
- 6 — Le 25 septembre, 800 grévistes marchaient sur le parlement.
- 7 — La ... Libre était là pour informer les membres de tout ce qui se rapportait à la grève.
- 8 — Les prestations du fonds de défense professionnelle de la CSN ont aidé les grévistes à tenir le coup.



Mais la bataille des salaires devait être rude. Elle a été marquée par une épisode dans le plus pur style des mœurs québécoises. La saisie effectuée par la police de Vanier laisse soupçonner que le trafic illégal de l'alcool a été généralisée pendant la grève. Marcel Pepin réclame aussitôt une enquête. Le gouvernement n'a pas le choix: il l'accorde. La CSN marque un point important.

A la table des négociations, les représentants de la régie furent soudainement investis d'un mandat monétaire. L'employeur demanda le retour au huis-clos. Après quelques jours, il lâcha le morceau. C'était au tour du 7 1/2-7 1/2% de la politique salariale de faire long feu.

Le 22 novembre, à la 106e séance de négociations, l'entente de principe survient sur l'ensemble du projet de négociations. Les 25 et 26 novembre, les membres du syndicat la ratifiaient dans une proportion de 91%. Le 26 novembre, les employés retournaient au travail.

On comprend pourquoi les syndiqués sont rentrés au travail la tête haute. Par leur détermination, ils ont fait mentir tous les savants calculs de leurs adversaires.

De plus, le mouvement inconditionnel de retour au travail suscitait de l'extérieur avait échoué et même le trafic illégal d'alcool, qui semble avoir été un élément important dans le pourrissement du conflit, était dénoncé. Tous ces abcès avaient éclaté un après l'autre grâce à la ténacité des grévistes.

## MENACES, CHANTAGE, REFUS DE NÉGOCIER, TRAFIC D'ALCOOL, ETC.

# RIEN NE LES A ARRÊTÉS

Le 26 novembre, les 3,000 employés de la Régie des alcools du Québec rentraient au travail la tête haute après une grève de cinq mois qui marque une étape dans l'histoire du syndicalisme québécois parce qu'il trace la voie aux travailleurs du secteur public.

Le 26 juin, ils avaient pris librement la décision de quitter leur travail après avoir constaté que c'était là le seul moyen d'amener leur employeur à leur accorder des conditions de travail raisonnables.

A ce moment-là, leur Syndicat négociait déjà depuis le 8 novembre 1967. Après plus de sept mois et demi, après plusieurs dizaines de séances de négociation, après avoir épuisé tous les recours de la loi dont la conciliation, les syndiqués n'avaient réussi qu'à arracher l'accord de la Régie sur quelques clauses mineures.

En somme tout restait à faire.

Mais demandaient-ils la lune ces travailleurs pour entreprendre une grève qui allait se prolonger pendant 22 semaines?

### UN SALAIRE DECENT, LA SECURITE D'EMPLOI

Qu'on en juge: Essentiellement, leurs demandes se résumaient à deux choses: la sécurité d'emploi et des salaires décentes.

L'employé moyen de la régie est un homme de 40 ans qui a deux enfants (certains en ont 6, 7 ou 8). Avant la grève il gagnait \$81 par semaine, ce qui lui laissait \$68.91 une fois les déductions opérées. Il demandait qu'on porte ce salaire de \$4,200 à \$5,000; ce qui est considéré comme le salaire décent minimum.

Etait-ce trop pour un organisme qui rapporte

des profits de \$80 millions par année? Etait-ce trop pour un cabinet qui n'a pas hésité à augmenter de plusieurs milliers de dollars les traitements de médecins radiologistes dont les émoluments dépassaient déjà les \$30,000 par année? Etait-ce trop pour un gouvernement qui se paie le luxe de verser une pension de \$10,000 à des conseillers législatifs qu'il renvoie à leurs directorats de compagnies? Etait-ce trop pour une province qui verse les plus fortes indemnités au Canada à ses ministres et députés?

Apparemment oui c'était trop. Trop pour la rue St-Jacques qui n'hésita pas à dicter aux politiciens qu'elle avait mis en place à coups de millions une prétendue politique salariale du secteur public qui ne risquerait pas de susciter trop d'appétits dans le secteur privé. Et par ricochet, trop pour

les technocrates, trop pour le gouvernement.

### LA GUERRE D'USURE

Dès lors les ministres entrèrent dans la danse. Dès le début de juillet, le ministre Bellemare fit savoir que la grève allait durer six mois. Dès lors, le ministre du Travail se lance dans le chantage de la menace de transfert du commerce de l'alcool à l'entreprise privée. MM. Masse et Bertrand, eux, firent savoir que la politique salariale n'était pas négociable. On l'imposerait...

A la table de négociations, la partie patronale jouait au cache-cache. Les négociateurs patronaux n'avaient pas de mandat et les véritables responsables refusaient de se montrer.

Ce jeu dura de longs mois. Juillet, août, septembre, l'été s'écoula. A la mi-juillet, les négociateurs syndicaux firent une contre-proposition.

Elle fut rejetée sur-le-champ. Mais les syndiqués aussi étaient déterminés. Ils rejetèrent à trois reprises par de fortes majorités des propositions patronales insignifiantes. Le 12 octobre, la régie rejetait instantanément une autre proposition où le Syndicat faisait des concessions sur les salaires.

### DE GRAVES ERREURS DE CALCUL

Le gouvernement s'aperçut finalement qu'il avait commis une erreur en tablant sur la fatigue des syndiqués. Les ministres à \$35,000 par année avaient simplement oublié qu'un travailleur qui gagne \$68 par semaine ne se fatigue pas parce qu'il ne peut pas se permettre d'être fatigué. Que peut-il faire avec ce salaire de famine? Alors, puisque l'usure ne suffisait pas pour casser les syndiqués on emploierait d'autres moyens.

On emploierait tout simplement l'arme classique des employeurs anti-syndicaux désespérés. On susciterait à coups d'argent grâce aux services d'hommes de main à la solde d'organisations politiques de bas étage un mouvement de retour au travail parmi les grévistes.

Mais les tentatives des soi-disant comités "d'opinion libre" et de "libération des employés de la RAQ" eurent le sort qu'ils méritaient. A ces manoeuvres ténébreuses, les syndiqués opposèrent, le 22 octobre, une réponse éclatante: à 76% ils décidaient de poursuivre la grève.

### LE GOUVERNEMENT SE MET A TABLE

Le gouvernement qui n'avait pas hésité à interrompre les négociations pendant plus d'un mois en juillet et en août, ce gouvernement qui avait rejeté la demande des syndiqués de nommer un médiateur impartial, demande appuyée par plus de 50,000 citoyens, 35 députés et une centaine de maires, ce gouvernement qui s'était montré insensible à la tournée d'information des grévistes qui risquait de lui aliéner plusieurs votes, ce gouvernement fut alors convaincu qu'il ne pourrait pas s'en tirer sans négocier. La tactique d'imposition avait aussi fait long feu!

Le premier ministre convoqua alors le comité parlementaire des régies gouvernementales. Le 24 octobre, le gouvernement bouge pour la première fois. Après un an de négociations et 4 mois

de grève, ça débloque.

Le comité parlementaire se réunit le 30 octobre. Marcel Masse y parle théories, Marcel Pepin y parle "salaire décent". Jean-Jacques Bertrand se rend au voeu du syndicat: des négociations sérieuses.

Mais comme précaution supplémentaire, le syndicat requiert la présence des journalistes. En une semaine, du 1er au 8 novembre, on parvient à réaliser plus de progrès qu'on n'en avait fait jusque là en 86 séances. Le syndicat marque des points: statut de l'employé, heures de travail, ancienneté, transferts, etc. Et surtout le plus important de tous: la sécurité d'emploi.

### LA DERNIERE BATAILLE: LES SALAIRES

Le climat a complètement changé. Lorsque vient le temps d'étudier les salaires le gouvernement n'oppose plus une fin de non-recevoir qui équivaut à une rupture des négociations.

## le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) "Le Travail" paraît tous les mois. — Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé et imprimé par les Editions du Richelleu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

92

## Important

"Labour" — the English-language edition of "Le Travail" — is available. Members of unions affiliated to the CNTU and who prefer the English-language edition may obtain it on request, free of charge, by writing to:

"Labour", 1001 St-Denis, Montreal, Que.

L'importance du règlement à la RAQ nous a paru telle que nous avons cru devoir y consacrer le présent numéro de "Travail". Cependant le mois prochain nous ferons un compte-rendu complet du congrès de la CSN et des actions auxquelles il a donné lieu.

# LE REVENU DÉCENT A TRIOMPHÉ DE LA POLITIQUE SALARIALE!

## LA POLITIQUE SALARIALE

Le gouvernement du Québec — on l'a appris au cours des négociations à la RAQ — s'est donné une politique salariale. Un gouvernement qui se donne une telle politique devrait agir en conformité avec les intérêts des travailleurs qu'il est chargé de représenter. Mais alors, pourquoi cette levée de boucliers de la part des centrales syndicales — CSN, FTQ, CEQ — devant la politique salariale du gouvernement et pourquoi cet entêtement de la part des gars de la RAQ à vouloir la "défoncer"?

Quatre raisons principales expliquent l'attitude des travailleurs dans cette affaire.

### D'OU SORTAIT CETTE POLITIQUE?

1. Les syndicats et le grand public sont en droit de se demander d'où sort cette politique salariale. En fait, ce n'est que depuis la signature de la convention collective entre le Syndicat des fonctionnaires de la province de Québec (SFPQ-CSN) et le gouvernement qu'on en entend parler d'une façon soutenue. Auparavant le ministre de la Fonction publique, Marcel Masse, y était allé de quelques allusions, mais sans insister. Il semble que l'Etat ait voulu s'en

servir uniquement pour freiner les exigences des petits salariés comme les fonctionnaires et les employés de la Régie. Si l'opération avait réussi il aurait pu s'en servir plus tard contre les employés d'hôpitaux et les professeurs.

### LE GOUVERNEMENT NE VOULAIT NEGOCIER

2. Au cours du long conflit à la RAQ — les gars sont rentrés au travail 5 mois exactement après le déclenchement de la grève — il est apparu clairement que le gouvernement n'avait pas l'intention de négocier sa politique salariale. Pendant les quatre premiers mois de la grève il n'y a pas eu, à toutes fins pratiques, de négociations entre le syndicat et la Régie. Chaque fois que les représentants syndicaux faisaient une nouvelle contre-proposition, de façon à faire débloquer les négociations, le gouvernement revenait inlassablement avec son offre de 7½%-7½%. Il a fallu le vote spectaculaire du 22 octobre, au cours duquel des 3,000 grévistes de la RAQ rejetaient l'idée d'un retour au travail, et ce après quatre mois de grève ainsi que la menace d'un coup de force de la CSN au comité parlementaire des régies pour le gouvernement se décide enfin à négocier. Même après, les auditions

du comité parlementaire des régies, les négociations ne furent pas faciles: le gouvernement devait céder, mais il ne savait pas comment le faire pour ne pas avoir l'air fou devant l'opinion publique: elles avançaient à pas incertains selon que le premier ministre laissait la porte ouverte à des assouplissements de sa politique ou selon que Marcel Masse réaffirmait son inébranlable conviction de ne pas céder d'un pouce.

### DES SALAIRES INDECENTS

3. Le refus du gouvernement, clairement exprimé devant le comité parlementaire des régies, d'accorder un revenu décent aux gars de la RAQ. C'est au cours de ces réunions que le président de la CSN, Marcel Pepin, a placé le problème des gars de la RAQ et celui de l'injuste politique salariale face à l'opinion publique. (Injuste est une politique salariale qui, alors que le gouvernement offrait 7½%-7½% aux gars de la RAQ demandait aux Agents de la paix des augmentations de 35%). Devant le comité Marcel Pepin défendait pour les travailleurs du Québec l'idée d'un revenu DÉCENT. Aussi fantastique que cela puisse paraître, l'Etat, gardien du bien commun, ne semble pas désireux de donner à tous les citoyens un REVENU décent; on

l'a vu au moment des négociations de la RAQ, mis en face du problème, il s'entêtait à ne considérer que la notion du salaire "juste", repoussant l'idée d'un revenu décent.

Que disait donc Marcel Pepin devant le comité parlementaire des régies?

Que le gouvernement s'est inventé, seul, un "semblant" de politique et qu'il a voulu en faire un dogme sur le dos des pauvres: "Quand on essaie d'ériger en dogmes certaines politiques, certaines positions, je vous assure que cela conduit presque à coup sûr à une crise à une impasse, à des difficultés très sérieuses".

Que le problème des gars de la Régie n'est pas le moins du monde théorique: c'est le problème des gars qui ont en moyenne 40 ans, qui ont en moyenne deux enfants et qui doivent vivre, en 1968, avec \$69.81 par semaine, ce qui est indécent;

Que les syndiqués et leurs représentants ne "sont présents nulle part" et qu'ils ne peuvent accepter que leur vie (pas une vie abstraite, une vie concrète, celle de tous les jours) soit réglée d'en haut sans qu'ils aient un mot à dire;

Que les critères du gouvernement sont bien jolis; qu'il faut peut-être faire tout cela mais qu'il faut avant tout s'occuper d'un critère dont le gouvernement ne tient pas compte et qui est le "salaire décent";

Qu'il est injuste d'imposer aux travailleurs un "semblant" de politique salariale sans imposer à toute la population — et même aux riches — une politique de revenus, de prix, de profits, etc. et qu'il est temps d'assainir les finances publiques et d'utiliser toutes les sources de revenus possibles, et notamment les gains de capitaux.

### POLITIQUE IMPOSEE

4. La politique salariale du gouvernement n'a pas été négociée, elle a été imposée. Les syndicats n'ont pas été consultés ni prévenus de son application; du jour au lendemain elle leur est tombée dessus et il aurait fallu, dans l'esprit du gouvernement que les travailleurs l'acceptent sans réchigner. Sortie de la cuisse de Jupiter (un technocrate nommé Jacques Parizeau, un gars pas élu, qui n'a de comptes à rendre à personne) la politique salariale a connu bien des déboires au cours des négociations à la RAQ. Marcel Masse en fut

le principal promoteur. Partout où il allait il défendait cette noble cause affirmant que l'offre gouvernementale de 7½%-7½% était définitive et qu'elle était le pivot autour duquel gravitait toute la politique du gouvernement dans ses relations avec ses employés. Marcel Masse y croyait dur comme fer à son 7½%-7½%, la presse aussi y croyait, parce que la presse au Québec croit tout ce que le gouvernement dit; en somme tout le monde y croyait à ce maudit 7½%-7½%, sauf les gars de la RAQ qui sentaient bien, eux, une situation profondément injuste. Puis un jour, devant le comité parlementaire des régies, Jupiter vint dire, le plus simplement du monde, qu'il ne savait pas d'où ça venait ce 7½%-7½%. Alors ce fut le désarroi dans les rangs du gouvernement. Tout le monde s'est rendu compte de la supercherie.

A partir de ce moment, le gouvernement a eu la mine basse: il ne pouvait pas ne pas réagir. Finalement les gars de la régie ont eu, en gros, ce qu'ils avaient demandé. Le lendemain du règlement Marcel Masse, notre Don Quichotte national, affirmait que la politique salariale du gouvernement n'avait pas été défoncée. Tous les journaux ont publié la nouvelle dans la page de la nécrologie.



C'est dur l'entraînement d'un ministre

